AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

6e. ANNEE, No. 12 — *MANITOBA.* — JEUDI, 1? AOUT, 1876.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada: on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du MÉTIS ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du Dr. Paré.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne compter pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 40 00
" un qrt. de colonne 60 0

Redige par un Comite de Redaction

GERMAIN & CIE

Viennent de Recevoir

Les Marchandises Suivantes :

5000 VERGES

D'INDIENNES,

Couleur Garantie

Seulement 8 cts.

LA VERGE.

50 PIECES DE

COTON JAUNE

33 Pouces de large,

SEULEMENT 7 CENTINS

LA VERGE.

50 PIECES

DE

Coton Blanc,

SEULEMENT **10** CENTINS,

LE

Meilleur Assortiment

DE

HARDES FAITES

DANS

WINNIPEG,

et à des Prix qui

DEFIENT COMPETITION.

VENEZ NOUS VOIR,

Vous serez satisfaits.

BLOC DEVLIN,

Crande Rue, Winnipeg

St. Boniface, 27 Juillet, 1876.

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Hôpital-Général, St. Boniface, Manitoba.

13 Juillet, 1876. 1a

VOUS APERCEVEZ-VOUS QUE LE

O. K.

Salon de Barbier-Coiffeur,

est ouvert de nouveau ?

E. H. HILL,

Champion de la barbe et de la coiffure, vous donnera ses soins avec l'art qu'on lui connait.

VENEZ LUI FAIRE VISITE.

Grande Rue, Winnipeg—à côté de la Banque McMicken.

Winnipeg, 24 mai 1876 6m. 50

Papeterie ! Librairie !

WASHINGTON FRERES,

GRANDE RUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'ecole, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poétiques, livres pour les Dames, etc.

En outre, une grande variété d'objets de fantaisie, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT :

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 24 Mai, 1876. a-50

On demande des Droits de Metis

"SCRIPS"

ARGENT COMPTANT PAYE POUR SCRIPS.

A. W. BURROWS.

Vis-à-vis le Magasin de Fer de McKENNY,

PORTE VOISINE DU

SALON ROUGE.

Winnipeg, 6 Juillet, 1876. 3m

Examen des Instituteurs.

Il y aura, les 15 et 16 du mois d'AOUT prochain, au Collège de St. Boniface un examen des Instituteurs qui désireraient obtenir des Diplômes pour se livrer à l'enseignement dans nos Ecoles Catholiques.

Par Ordre,
ÉLIE TASSÉ,
Secrétaire du Conseil Catholique de l'Instruction Publique.

St. Boniface, 27 Juillet, 1876.

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,—NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste. Bâtisse du Gouvernement, Winnipeg.

M. DUBUC donne beaucoup d'attention à la passation des Actes et Contrats, en Français et en Anglais, à la Collection des Dettes, aux Applications de Patentes, et se charge de retirer du Bureau des Terres les Scrips de Métis et d'Anciens Colons.

Winnipeg, 1er Juillet 1876.

W. H. LYON,

GRANDE-RUE,—WINNIPEG,

Vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste,

—IMPORTATEUR—

DE GROS ET DE DETAIL,

COMMERÇANT EN PRODUITS, ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, CHAUSSURES

et

MARCHAND A COMMISSION EN GENERAL.

Cette Maison donne toute son attention aux consignations de produits et de toute espèce de Marchandises qui lui sont faites ; il en est rendu compte sans délai.

Avances libérales faites sur des consignations

Winnipeg, 15 Mai, 1876. 3m

Entrepot Medical

DE

M. BANKS,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

Assortiment complet de toutes les Drogues, Medecines et articles qui se trouvent dans une pharmacie de première classe.

Prescriptions de Médecins et Recettes de famille préparées avec soin.

Se souvenir du local qui se trouve vis-à-vis la Bâtisse du Nouveau Marché.

Winnipeg, 5 Mai, 1876. 6m. 48l.

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

" Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

" Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varié et des plus agréables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent remboursé et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des témoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais été fabriqué ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire; allié au brillant, à la clarté et à une égalité parfaite sur toute l'étendue de l'échelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat où le plus puissant. L'espace manque pour decrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez-vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments célèbres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas; votre argent vous est remboursé après le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New-Jersey, E.-U.A.

LA COMPAGNIE DES

PARATONNERRES.

(CABLE LIGHTNING ROD CO)

DE ST. CLOUD,

Est maintenant prête à poser des paratonnerres sous le plus court avis.

Son approvisionnement de tiges, etc., est supérieure à aucune autre dans la Province. Une pratique de 29 ans dans cette branche d'affaires prouve la satisfaction qu'elle a donnée au public en général.

Depot de $1,000 de caution.

N. VAN LOON,
Agent Général, St. Cloud

LEON DUPONT,

Agent Spécial, Winnipeg.

St. Boniface, 22 Juin, 1876. j-n-o

LES

ORGUES DE SALON

"ETOILE"

ALLEGER, BOWLBY & CIE.

Surpassent en ton et en puissance aucun autre Orgue à anches qui ait jamais été fabriqué dans le pays. Les juges les plus compétents les ont examinés, et tous ceux qui s'en servent en sont contents. Le facteur, par un judicieux usage des jeux et du *Swell* breveté, a adapté ses instruments à la voix humaine depuis les sons les plus doux jusqu'à un volume de son que n'a pas

egale encore aucun instrument.

Les propriétaires, depuis plusieurs années, se sont appliqués à noter les défauts et les besoins des instruments à anches, et ne cessent d'en corriger les imperfections, et aussi, leurs produits ont-ils atteint un ton qui les assimile tellement à celui même

Des Orgues a Tuyaux,

Qu'il est Difficile de S'appercevoir de la Difference.

LES DERNIERES AMELIORATIONS

se trouvent dans chaque instrument. Les caisses sont de noyer noir à panneaux, poli, ce qui fait de chaque instrument un

MAGNIFIQUE MEUBLE.

Ces orgues n'ont besoin que d'être vues pour être appréciées :

Prix Extremement Bas pour

ARGENT COMPTANT.

On demande des Agents, soit hommes ou femmes, dans chaque Comté du Canada et des Etats-Unis. Escompte libéral fait au Clergé, aux Instituteurs, aux Ministres, Eglises, Ecoles, etc., là où il n'y a pas d'agent pour nos Instruments.

CATALOGUES ET PRIX ENVOYES *Gratis.*

ADRESSE :

ALLEGER, BOWLBY & CiE,

WASHINGTON, N. J.—ETATS-UNIS.

H. W. ALLEGER, C. P. BOWLBY, T. B. MCMURTRIE, EDWARD PLOTTS.

6 Juillet 1876. 1a.

LE "METIS."

Jeudi, 17 Aout, 1876.

Le *Monde* de Paris annonce que le 26 juin dernier l'Eglise archiépiscopale de Martianapolis (Mésie) *in partibus infidelium*, a été disignée pour Mgr. Ignace Bourget, ancien évêque de Montréal.

Nous lisons dans le *N-Monde* du 19 ult :

Mgr. Laflèche, M. le chanoine Lamarche et M. Tassé, curé de Ste Scholastique, ont pris les chars hier à 3 hrs. P.M., pour New-York, en route pour Rome. On pense qu'ils arriveront dans la ville Eternelle vers le 8 août prochain. Pour marquer leur sympathie aux voyageurs distingués, bon nombre de prêtres se trouvaient à la gare du chemin de fer. Nous avons remarqué les Révds. MM. Verrault, Labelle, de Repentigny, Primeau et O. Lecours.

Son Excellence le gouverneur-général et Lady Dufferin sont partis d'Outaouais, pour un voyage dans la Colombie Anglaise. Ils sont accompagnés du colonel et de Madame Littleton, du Capt. Hamilton, du Capt. Ward, du secrétaire privé de Son Excellence et de plusieurs *reporters.* Les nobles voyageurs devaient prendre un train spécial et se rendre, par la voie du St.-Laurent et Outaouais, le Grand-Tronc et le Michigan central, jusqu'à Chicago. Ils espèrent arriver à Victoria, où les attend une brillante réception, vers le 15 du mois prochain.

A leur arrivée à San Francisco, leurs Excellences trouveront une frégate anglaise, *Sir James Douglass*, qui les transportera à Victoria. Après un court séjour, ils se rembarqueront pour visiter les principaux points de la côte. Ils remonteront aussi la rivière Fraser.

Le *Times* de New-York demande si les autorités anglaises livreraient aux Etats-Unis les Sioux qui se réfugieraient sur le sol canadien, après avoir commis et pratiqué le vol, le brigandage et l'assassinat, sur le territoire américain. A cette question le *Globe* répond dans un long article que l'on peut résumer ainsi. Les autorités anglaises ne pourraient hésiter un instant à chasser de notre pays ou à livrer à qui de droit une bande de maraudeurs ou de fugitifs de la justice. Mais elles ne sauraient considérer les sauvages à ce point de vue. En effet, les peaux-rouges, ne sont pas intraitables. Loin de là, il est facile de les gouverner à la condition qu'on ne les pourchasse pas sans raison suffisante et qu'on respecte les traités. Dans la guerre actuelle, les sauvages ne sont pas les agresseurs : et s'ils ont pris les armes, c'est pour protéger leurs droits à des réserves—les Buttes Noires—envahies illégalement par des spéculateurs. Le gouvernement américain n'a pas voulu prêter l'oreille à leurs réclamations, ni les indemniser pour leur territoire. On ne saurait donc trouver étrange qu'ils aient essayé de sauvegarder des privilèges dont on leur avait solennellement garanti la jouissance et l'exercice. En outre, les sauvages, prétend le *Globe*, ne sont pas dans le vrai sens du mot sujets des Etats-Unis ou de l'Angleterre. Jusqu'ici ces tribus ont été regardées comme indépendantes, si bien que l'on a négocié des traités avec eux, ce que les gouvernements ne songent pas à faire avec leurs sujets. Il s'ensuit donc que si les sauvages se battent pour conserver des droits consacrés par un traité, nous ne pourrions les regarder nécessairement comme des pillards ou des meurtriers. Et que de ce côté ci des frontières, on devrait leur reconnaitre les droits ordinaires des belligérants.

En tous cas, conclut le *Globe*, nous ne désirons pas le moins du monde de voir les Sioux se réfugier sur notre sol. Et s'ils le devaient, il est probable que nous pourrions empêcher leurs incursions en dépit de la distance, avec plus de succès, peut-être, que les Etats-Unis dans les équipées féniennes.

L'Eglise catholique et Sa Grâce Mgr. Taché, ont une infinité de torts, aux yeux de certaines gens. Tout ce qui se produit de fâcheux, tout ce qui agace les nerfs, ou déplait à ces bons esprits, est invariablement attribué à l'ingérence de l'éminent prélat et de la religion qu'il professe. On semble n'assigner, ni ne reconnaitre de bornes à l'exercice de cette influence : on s'imagine de la voir agissant partout, dans les détails les plus infimes et souvent même étrangers à ses intérêts. Cela tourne à la manie et au ridicule.

La dernière invention du genre est celle du *Free Press* et d'un correspondant. Notre confrère de Winipeg, qui est très soupçonneux, accuse Sir John d'avoir cédé à la pression de l'Eglise romaine, en réservant les 1,400,000 acres de terre que l'on sait. Et son correspondant, dénonce Sa Grâce Mgr. Taché qui aurait commis le crime de solliciter deux townships dans le comté de Provencher pour les canadiens des Etats Unis..........

Où s'arrêtera jamais la prodigiense activité de ce redoutable dignitaire et de son Eglise ? Mais voyons un peu ce qu'en dit Sa Grâce Mgr. Taché lui même répondant dans le *Free Press* aux inconvenantes allégations d'écrivains hallucinés.

" Je déclare, dit Mgr. l'Archevê " que, et suis prêt à prouver que " l'Eglise catholique n'a rien eu à " faire avec la réserve des 1,400,000 " acres. La question a été soumise, " discutée et réglée à l'insu de nous " tous. Et la première proposition " a été faite,—j'en fûs informé plus " tard—par un protestant,—acceptée " par un cabinet comptant neuf pro " testants et quatre catholiques,— " approuvée par une délégation com " posée de deux protestants et d'un " catholique,—adoptée aux Commu " nes et au Sénat par une nombreu " se majorité de protestants—sanc " tionnée par un Gouverneur protes. " tant,—confirmée par les autorités " protestantes de l'Angleterre : et " tout cela, sans l'intervention di " recte ou indirecte du clergé catho " lique, qui n'a été de fait, mis au " courant de l'affaire, que par la voie " des journaux."........................

Evidemment, le *Free Press* n'a pas réfléchi, et dans sa mauvaise humeur, il ne s'apperçoit pas que les coups destinés aux catholiques ne blessent que ses amis.

Passons de suite au correspondant qui n'est pas plus chanceux dans son insolente tirade :

" En ce qui concerne les town- " ships de Dufferin, je dois déclarer, " que cette réserve avait été deman- " dée à Dufferin et accordée à Otta- " wa, avant même que j'eusse con " naissance des négociations."..........

Que reste t-il donc de ces deux accusations ? Rien ou plutôt, il reste à leurs auteurs la confusion dont les couvre ce nouvel échec à leurs sots préjugés. Cessez donc de voir, dans vos rêves, le fantôme de Rome, les ombres menaçantes de nos évêques et de nos prêtres, et vous ne risquerez plus de divaguer ainsi à la manière des cerveaux malades.

Injure a la Langue Sauvage.

Bien que d'avance nous soyons assuré de ne pouvoir convaincre, cependant nous aurons la satisfaction de protester au nom des belles langues sauvages contre les profanes qui les défigurent par leur fausse prononciation, et portent même l'audace jusqu'au point de découper les mots et de les rendre ainsi inintelligibles. Et encore si c'était le vulgaire qui osât commettre ce crime, mais non, le plus souvent ce sont de grands savants, des écrivains, des gouvernements ! ! Par exemple, on croyait faire un beau coup en appelant cette province du nom estropié de *Manitoba* au lieu de *Manitowapân, détroit extraordinaire.* Si au moins on demandait à ceux qui sont compétents en ces matières, quelles sont les vraies signification et épellation. Mais non, on veut faire des noms comme on fait des lois.

Un sauvage demandait un jour à un missionnaire pourquoi les blancs appelaient son pays *Manitoba ;* cela lui ayant été expliqué, le sauvage n'a pu s'empêcher de sourire de pitié. Probablement, quand il sera formé une autre province avoisinant la nôtre, on l'appellera Saskatchiwan qui n'a pas plus de sens que Manitoba.

De nos jours, les noms sauvages sont fort en vogue, et ceux qui les emploient devraient ne pas affecter autant de mépris pour les règles de la grammaire, et écrire correctement—ce qui devient facile avec un peu de bonne volonté. Que diriez-vous si au lieu d'écrire Washington, on mettait Waston, etc. C'est ce qu'on fait nos ancêtres en Canada et voilà pourquoi aujourd'hui les indianologues ont tant de difficultés pour découvrir la signification de certains noms sauvages, des places, lacs, rivières, etc., v. g. Iyamachiche, Chicoutimi, etc., dont la prononciation a été défigurée par les blancs Il y a aussi certaines personnes qui en écrivant les mots sauvages les surchargent d'une foule de lettres inutiles dans l'épellation. Il semblerait que les anglais méritent ce reproche plus que tout autre, v. g. Si vous prononcez *Winnipeg* avec deux n, vous ôtez au mot sa signification, puis qu'on doit dire et écrire *Winipeg, marais sale.* Pour se convaincre de cela, il n'y a qu'à lire les noms ou les discours des chefs sauvages, tels que rapportés et épelés par les journaux anglais, dont quelques-uns ont pris la ridicule habitude d'écrire les mots sauvages, en séparant toutes les syllabes.

Terminons ces quelques remarques en disant avec regret qu'il semblerait que les blancs ne veulent pas seulement en imposer aux sauvages, mais à sa langue même. Si ce n'était des missionnaires, bientôt les langues sauvages ne nous apparaitraient plus qu'un ramassis de mots estropiés et de discours plus ou moins mal compris.

ECHO DU NORD-OUEST.

N.-D. de la Paix, 26 Avril 1876.

Mon Reverend Père,.........

Voilà plus d'une année que j'ai reçu de vous une lettre qui m'a fait bien plaisir : Je vous en remercie ; on est si content de recevoir des nouvelles de ses amis et de ses frères dont on est éloigné ! Voilà plus d'un an que je n'ai pas mis les pieds à St. Albert. Après avoir passé six mois tout seul avec les hivernants du lac du Bœuf, je suis allé rejoindre le Père Scollen à la rivière du Coude à une vingtaine de milles de son embouchure dans celle des Arcs (*Bow River*). Mais depuis l'automne passé, nous avons changé de place ; nous sommes à présent bâtis près de la jonction de ces deux rivières, à côté du poste militaire (*mounted police*) qui a été érigé l'année dernière ; c'est un endroit plus central, et qui a de l'avenir ; vous le connaissez sans doute.

* * *

L'été dernier j'ai mené assez la vie d'un solitaire : pendant que le Père Scollen était à la prairie, en chemin pour St. Albert, j'ai dû garder la maison avec un petit Cris. Le Père Scollen est arrivé tard, l'automne, de St. Albert : Mgr. devait l'accompagner ici ; mais le mauvais état de sa santé l'en a empêché. Nous l'attendons ce printemps. Nous avons eu de la misère à achever notre bâtisse ici ; la saison était avancée, les froids commencèrent vite, nous manquions de bien des choses ; mais enfin, Dieu aidant, nous pûmes élever la maison, et l'avancer assez pour y entrer pour l'hiver, toute imparfaite qu'elle était.

* * *

Quelques métis ont hiverné par ici, cet hiver, un certain nombre de Cris aussi sont venus :

Il doit y avoir cet été une convocation générale des sauvages pour faire le traité avec eux, et où il sera assigné, dit-on, à chaque nation son territoire respectif.

* * *

Cet hiver nous avons eu très peu de Pieds-Noirs, ils étaient occupés à la chasse et à faire des robes : à l'heure qu'il est, ils prennent le large pour suivre les animaux.

Le bon et le mauvais caractere.

Cette question du caractère est, en général, traitee assez legèrement.

Il semble quelques fois que certains chrétiens, surtout certaines chrétiennes veuillent se dédommager, pour ainsi dire de l'édification que nous apportent leurs vertus en faisant horriblement souffrir par les défauts de leur humeur

Si l'on s'en plaint, ils vous répondent—" Eh que voulez-vous ? On ne se fait pas ! On n'est pas parfait "

La réponse à ces prétendues justifications, c'est que, si on ne se fait pas, on doit se refaire ; que si on n'est pas parfait, on doit tendre à la perfection.

La vie ne nous est pas donnée à autre fin

Sans doute, il y a des choses plus capitales, dans l'âme humaine, qu'un bon caractère et un front serein

L'assassinat, le vol, l'adultère, le blasphème, sont des maux plus graves dans la societe que les agacements les rancunes, les impatiences, les paroles aigres, toutes ces petites misères en un mot qui ont leurs sources dans les defectuosites du caractère Mais remarquez bien que je ne dis pas, que je préfère un assassin à un boudeur, ni une femme de mauvaises mœurs à une femme acariâtre.

Si les grandes vertus sont les fortes assises sur lesquelles repose la société, les petites vertus, celles qu'on appelle seulement des qualites : l'égalite de l'âme par exemple, la patience, l'indulgence, la bienveillance font la joie et le repos des familles, et ont ainsi, au moins indirectement, une influence considérable sur le sort des sociétés.

D'abord, il est évident que la société se composant après tout de familles, si la concorde règne dans celles-ci, la concorde règnera dans la société toute entière.

Il est impossible de supposer que des hommes qui vivent en parfait accord avec leur femme et leurs enfants, qui n'entendent jamais au foyer domestique que des paroles de douceur et de paix, deviennent dans le monde social et politique, des furieux et des énergumènes, avec d'autres hommes qui auront vécu dans la même atmosphère.

Maintenant cette paix de l'intérieur, n'est-il pas évident qu'elle dépend de cet ensemble de qualités qui constituent chez un homme ce qu'on appelle un bon caractère ?

Ne me demandez pas en quoi consiste précisément un bon caractère, ni surtout quel est le procédé pour acquérir cette précieuse qualité.

Le bon caractère se sent plus qu'il ne se définit. On le décrirait plutôt en disant ce qu'il n'est pas.

Celui-là n'a pas un bon caractère qui veut toujours avoir raison.

Celui-là n'a pas un bon caractère, qui ne peut entendre émettre une opinion qui n'est pas la sienne sans protester aussitôt.

Ne savoir pas se taire et accepter en silence une observation, même quand on la croit peu fondée, ce n'est pas avoir un bon caractére.

Rechercher en tout la discussion, ne jamais s'arrêter que l'on n'ait mis les autres au pied du mur : quand on a du chagrin, qu'on est contrarié, qu'on souffre de l'estomac ou de la tête, qu'on a éprouvé une petite déception ou une petite humiliation, devenir morose, bouder, garder un sombre silence, ou s'échapper en paroles amères, telles sont avec bien d'autres des manifestation d'un mauvais caractère.

En vain, aurons-nous beaucoup de sensibilité naturelle et un cœur vraiment bon : en vain serons nous généreux. Si avec cela nous sommes chagrins, exigeants, susceptibles, fantasques : si nous ne savons maitriser, ni notre impatience, ni nos antipathies, nous avons un mauvais caractère, nous sommes un fleau pour ceux que nous aimons le plus.

Si avec cela nous sommes chrétiens, non seulement nous n'attirons personne vers une doctrine à laquelle nous faisons si peu d'honneur, mais nous en éloignons un grand nombre. Surtout si nous sommes femmes nous manquons notre apostolat domestique qui est un apostolat de douceur.

Que faut-il faire ? Se mettre à l'œuvre avec courage, et dire : " Assurément, la besogne sera dure. " Mon caractère me donnera du fil " à retordre : mais qu'importe ! " Pour ce petit combat comme pour " les grandes luttes dont parle St. " Paul, ne puis je pas dire moi aussi " *Je puis tout en Celui qui me fortifie.*"—

(Extrait du *Monde Catholique*)

LA TRAVERSE.

Il n'y a nul doute que M. McLane, l'intrepreneur de notre traverse entre St. Boniface et Winnipeg [illegible] beaucoup fait pour améliorer [illegible] passage, néanmoins nous sommes loin d'être satisfaits. Il ne se passe guère une semaine depuis le printemps sans que, soit pour une raison ou pour une autre la traverse est interrompue. Le cable [illegible] ne vaut plus rien et se brise [illegible] moindre choc, n'y aurait il [illegible] moyen de changer ce système

passage pour un autre plus commode? c'est ce que tout le monde se demande.

Puisque nous sommes sur ce sujet, nous croyons devoir demander aussi une amélioration pour accomoder les piétons Nous étions sous l'impression que le bateau devait porter des siéges et avoir un abris pour ces derniers. Il est fort désagréable pour les dames d'avoir à se tenir au milieu des chevaux, charrette, etc., à moins de se percher sur les piles de bois qui encombrent le pont.

NOUVELLES LOCALES.

— Il a fait très frais depuis samedi dernier jusqu'à mardi.

—M le Docteur Desjardins a acheté deux lots sur l'Avenue Taché.

— Le télégraphe n'a pas fonctionné une partie de la semaine dernière.

— La maison Daoust & Brisebois vient d'anoncer une vente extraordinaire à bon marché.

— M. Antoine Vermette de St. Norbert, commence la récolte de son blé aujourd'hui.

— Il a été offert $3000 pour la propriété de Mme Clarke, à St. Boniface.

— Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que la santé de Sa Grâce Mgr. Taché s'est améliorée depuis la semaine dernière.

— M. Augustin Nolin, de St. Anne de la Pointe de Chênes, a récolté de l'orge le 17 juillet dernier, le rendement en est très considérable.

— Les vapeurs de la ligne Kittson partent maintenant à 4 h. de l'après midi les lundis, mercredis et vendredis, au lieu de 6 heures.

— L'Hon. M. Girard a obtenu du gouvernement une certaine somme pour réparer les plus mauvais endroits du chemin en arrière de St. Boniface.

— M. Chs. LeBer est de retour de la nouvelle et florissante colonie de la Rivière aux Rats où il était allé arpenter les terres des particuliers et tirer leurs lignes.

—MM. I. Gibeau et F. Gentes se préparent à construire une nouvelle bâtisse, au coin de l'Avenue Taché et de la rue Dumoulin, pour y transporter leurs ateliers.

— On dit que tous les propriétaires de St. Boniface, au sud de l'Hôpital Général, sont sur le point de s'entendre pour diviser leurs propriétés en lots de ville et tracer des belles rues.

— Nous apprenons avec plaisir, que Mr. Arthur Fafard, employé au Magasin de l'Hon. Compagnie de la Baie d'Hudson à Fort Garry, est maintenant passé dans les Bureaux de cette Compagnie. Succès !

— On annonce le mariage de Mr. Sedley Blanchard, avocat, ancien greffier du Conseil Executif avec une héritière, fille de l'un des bourgeois de la Cie. de la Baie d'Hudson, M. Clarke.

—Le *Swallow* voyage tous les jours entre Winnipeg et Selkirk. Il part de Selkirk à 7 heures du matin, arrive à Winnipeg à midi et demie, quitte à 4 heures et est de retour à Selkirk à six heures et demie.

— Le Comte L. de Turenne, attaché à la Légation française de Washington, était ici la semaine dernière, avec M. Belmont de New York. Mr. le Comte a fait visite Dimanche a Mgr. l'Archevêque.

— M. George Bryce, ministre presbytérien, vient dire lui aussi son petit mot sur les Réserves des Métis et des colonies : pour qui connait la largeur d'idées du révérend le ton de sa correspondance ne fait pas un mystère.

— On doit décider sous peu l'époque à laquelle l'église se bâtira dans la paroisse de la Rivière aux Rats. M. le curé Samoizet a annoncé son intention de convoquer une assemblée de tous les habitants. Courage et succès !

—Nous avons le plaisir d'apprendre qu'après un brillant examen, subi devant une commission du Bureau d'Education, M. E. Dorval a obtenu la direction de l'école de St. François Xavier ouest, par l'entremise de M. Pierre Thibert, président des commissaires.

— Deux prisonniers sont arrivés dimanche du Nord Ouest amenés par la Police à cheval. Tous deux sont accusés d'avoir tué leur femme, l'un il y a quatre ans, l'autre il y a deux ans. Le premier est un Pied-noir, l'autre un métis qui a toujours demeuré avec les sauvages et qui est regardé comme tel.

—Lundi après-midi, le Rév. Père A. Lacombe, O.M.I., les Hons. MM. Royal et Dubuc et M. Tassé, sont partis en compagnie de M. Geo Roy, Président de la Société de Colonisation, pour aller faire une visite aux canadiens établis dans le Township Letellier et à la Rivière-aux-Prunes. Nous donnerons des détails sur cette visite, dans notre prochaine feuille.

— Le vapeur de la Siskatchouane, le *Northcote* est échoué dans des rapides qui se trouvent à 200 milles de l'embouchure de la rivière. Il y avait 5000 pièces de marchandises qui attendaient le vapeur au Grand Rapide et qu'il va falloir faire revenir à Winnipeg pour ensuite les expédier en charrette vers les forts de l'intérieur.

—L'un des plus vieux citoyens du pays, M. Gunn, ci devant Conseiller Législatif, nous dit que les sauterelles ne sont venues ici qu'une fois à une date tardive : le 12 ultimo. Et il ajoute qu'elles avaient ainsi émigré après avoir déposé leurs œufs à l'endroit de leur départ. D'après ces calculs et ces renseignements, nous pouvons donc nous rassurer, plus que jamais.

— Le *Manitoba Directory*, de MM. LaRivière & Gauvin, tend à devenir de plus en plus en faveur auprès du public. La presse en fait les plus grands éloges, et de fait cet ouvrage est ce qu'il a de plus complet et de plus exact en ce genre publié sur Manitoba. Nous sommes heureux de voir que l'encouragement ne fait pas défaut à nos entreprenants compatriotes.

— Dimanche prochain, après les vêpres, il y aura une reunion générale des Membres de la Société de Colonisation et des amis de cette société, pour recevoir le rapport des délégués envoyés par la Société afin de s'enquérir sur l'état des colonies Letellier et autres. Cette assemblée aura lieu dans la grande salle du Collége de St. Boniface. On espère qu'il y aura foule.

— Durant le trajet, les Islandais ont vu leur nombre s'accroitre de quatre naissances. D'un autre côté, huit enfants sont morts et plusieurs sont dangereusement malades. Ils sont partis de leur Ile dans les derniers jours de juin ; leur voyage par vapeur et chemins de fer, aura duré deux mois. Ce sont de très-pauvres gens pour la plupart. Il en vient 700.

— Mercredi dernier, 9, le thermomètre a donné près de 100 degrés à l'ombre. Dans l'après midi, il s'est élevé un vent violent qui a couché les grains en maint endroit, jeté à bas les constructions légères, brisé le câble de la traverse, jeté plusieurs bateaux plats à la côte et déraciné l'un des magnifiques grands liards qui ornaient la cour du Pensionnat des RR. SS. de St. Boniface.

— Le *Free Press* à publié une excellente lettre signée L. J. dans son numéro du 7 courant, laquelle fait bon marché des stupidités et du fanatisme idiot d'un certain correspondant du même journal qui écrivait dans le nom de "Wolseley, près de la Rivière aux Gratias, 18 juillet 1876." Cet aimable fils d'Ontario ne pouvait pas comprendre que les Canadiens des E.-Unis eussent l'audace de venir s'établir à Manitoba, ni comment les catholiques fesaient pour vivre sans être protestants nés à Ontario.

—On compte dix moulins à farine dans toute la province, voici le nom des propriétaires :

J. Lemay, St. Norbert........ 3 moulang.
W. Smith, Port. La Prairie. 1 "
C. P. Brown, Palestine...... 1 "
Chisholm & Bubar, Totogon 1 "
W. Smith, Ste. Anne Pte. de Chênes .... 1 "
J. W. McLane, Winipeg, Pointe de l'Assiniboine.. 4 "
Bassett & McMillan, Winip. 2 "
E. H. G. G. Hay, St. Andrew. 2 "
Cie de la B. d'Hud, Mapleton 1 "
H. Pritchard, Baie St. Paul. 2 "

Ce qui donne un total de 20 moulanges capables, dit-on, de moudre 4,000 minots par jour.

—Voici les noms des canadiens arrivés dernièrement :

De North Adams, R I.

Eusèbe Rougeau, Mad. Eusèbe Rougeau et deux enfants ; Jean Rougeau, Mad. Jean Rougeau et cinq enfants ; Francis Galarneau, arrivés le 6 août.

De la Cité de Québec :

François LaRue, arrivé le 11 août.

De St. Grégoire, Nicolet, P.Q.

A. Hébert, arrivé le 11 août.

De Chicago :

Edouard Prince, est venu rejoindre sa famille qui est à St. Boniface.

—Il parait qu'un citoyen des Etats-Unis de l'Ouest, vient de faire la découverte d'un puissant engin de destruction des sauterelles. Le procédé est remarquable par sa simplicité Voici en quoi il consiste On depose sur des carrés de pierres plates dans les champs une légère couche de tabac en poudré. L'insecte qui est fort friand de l'article, s'abat sur [illegible] ions d'atômes qu'il devore [illegible] lin d'œil. Et tout aussitôt, [illegible] relle douée d'un organe na[illegible] ssivement délicat, se prend a [illegible] avec violence et se heurtan la tête sur la pierre, expire dans les convulsions. L'inventeur de cette recette exterminatrice de l'engeance, prétend qu'il est possible de prendre ainsi au piége des regiments entiers.

Il y aurait un obstacle à l'application locale de cette méthode—l'absence de la pierre nécessaire à l'opération

UNE CONVERSION.

On nous communique l'extrait suivant d'une lettre écrite à une personne d'ici par sa sœur qui demeure dans une paroisse de l'archidiocèse de Québec :

" Je crois t'intéresser et t'édifier en te rapportant la conversion éclatante qui est arrivée à St. Gervais, dans le mois de juin. C'est un jeune homme de dix-sept ans, très-instruit, plein de talent et d'esprit, qui avait été envoyé à St. Gervais, par Chyniqui, ce fameux apostat dont tu as déjà entendu parler, pour vendre des mauvais livres. Ce jeune homme vait été baptisé à sa naissance, mais ayant été élevé par des protestants, il n'avait que des idées fausses sur notre sainte religion ; mais comme c'était une âme droite, quelques entrevues avec notre bon curé Mr. Gingras l'ont convaincu de la vérité, et quelques temps après, il faisait solennellement son abjuration dans l'Eglise de St. Gervais, au milieu d'un concours immense de peuple. Il a été confirmé dans la visite pastorale de Monseigneur l'Archevêque, la semaine dernière."

Chyniqui a envoyé des émissaires pour le chercher ; mais il parait que le nouveau converti est inébranlable.

Nouvelles Religieuses.

Nous lisons dans les *Missions Catholiques* :

Après plus de trois siècles d'exil, les Bénédictins d'Angleterre vont prochainement rentrer en Ecosse. Un riche catholique écossais, lord Lovat vient de leur donner les vastes bâtiments du fort Augustus (Inverness shire). Les religieux de St. Benoit ont accepté le don, et selon les traditions de leur ordre, transformeront en monastère, en collége et en hospice ces forteresses et ces casernes abandonnées.

Le fort Augustus avait été construit en 1729 pour soumettre les Higlanders après la bataille de Culloden (1747). Le duc de Cumberland y établit son quartier général et ses troupes désolèrent le pays. Plusieurs milliers de braves montagnards, plutôt que de supporter une telle oppression et d'être poussés à renoncer à leur foi émigrèrent au Canada et dans la Nouvelle Ecosse (Acadie). La plupart de ceux qui restèrent au pays gardèrent intacte leur foi catholique et la transmirent à leurs enfants comme un précieux héritage.

Aménagé par une garnison de deux à trois cents soldats, le fort Augustus a cessé d'être occupé depuis la guerre de Crimée. En 1867 lord Lovat l'acheta du gouvernement anglais, avec l'intention de l'offrir un jour à quelque ordre religieux.

Le projet d'établissement des Bénédictions au fort Augustus a reçu la cordiale approbation de Mgr Ayre, administrateur apostolique du district occidental, la haute sympathie des vicaires apostoliques des districts oriental et septentrional, et S. S. Pie IX a daigné accorder la bénédiction apostolique à tous ceux qui coopéreront à son achèvement

Nouvelles Canadiennes.

L'*Echo de Lévis* cesse de paraitre.

La *République* de Fall River, Mass., cesse aussi de paraitre

L[illegible] Rév. P. Vignon, est nommé rec[illegible] et surintendant des novices, a[illegible] aux Recollets, à Montréal. [illegible] remplacé ici par le Rév. P. S[illegible]

[illegible] *Nouveau Monde* annonce que la *Revue Canadienne* est devenue la propriété de la Compagnie d'Imprimerie Canadienne à laquelle appartient l'établissement du *Nouveau Monde* M. le Chanoine Lamarche a été nommé directeur gérant de la *Revue Canadienne* et a publié, en conséquence, un prospectus qui donne les plus belles espérances de succès.

On écrit de Québec le 20 juillet :

Les commissaires de chemins de fer reviennent d'une excursion sur le parcours du chemin de la Rive Nord, 1,200 hommes sont à l'œuvre entre Québec et Ste. Anne, et 900 entre Ste. Anne et Maskinongé. La maçonnerie et les autres travaux avancent rapidement. Dans peu de jours, les locomotives seront sur la ligne, et on commencera la pose des lisses à partir de Québec.

La punaise à patate a fait son apparition dans un champ voisin de la prison.

Il y a eu dernièrement quatre meurtres durant une seule semaine, dont trois commis à Ontario et l'autre à Québec. Ainsi, Wm. Moore du Township de Torbolton, Carleton, Ont, fût tué d'un coup de fusil par John Breshenham, son voisin : Hugh McMullan, du Township Cumberland, Russell, Ont, poignarda son voisin Larocque : Daniel Kenyon, du Township Mersea, Essex, Ont, fût tué aussi d'un coup de feu par son voisin Belcher : et enfin, Martin Kealy, assassina, à coups de couteau, un nommé Hughes, son voisin également. Deux des meurtriers, Breshenham et Kealy se sont échappés : les autres sont sous verroux.

P.S.—Depuis que ce qui précède est écrit, le télégraphe nous signale un nouveau meurtre à Thurlow, près de Belleville, Ont. L'assassin est un nommé Humphrey et la victime John Latchford.

Parmi les renseignements intéressants du rapport annuel de Mr. le Dr. LaRocque sur l'état sanitaire de Montréal pour 1875, nous trouvons les suivants tels que publiés par la *Minerve* du 7 courant.

Au sujet des décès des enfants trouvés, M. le Dr. LaRocque publie des données intéressantes. On sait à quelles discussions cette question a donné lieu. Le *Witness*, qui avait si brutalement attaqué les Sœurs Grises à ce propos, a dû rentrer ses injures devant les faits. Le rapport officiel du Dr. LaRocque confirme ces faits.

719 enfants ont été reçus chez les Révérendes Sœurs Grises durant l'année dernière ; 81 de ces enfants venaient de Québec et de Rimouski, 34 de St. Hyacinthe, 96 du Haut Canada, dont 44 d'Ottawa, 47 des Etats-Unis, 1 de France, 2 de l'Irlande, 37 des paroisses environnantes de Montréal [Diocèse.] 421 de Montréal, [304 ont été reçus de la Maternité, mais tous ne sont pas de Montréal, 74 reçus du Lying-in-Hospital, [Maternité anglaise.] De ce nombre, 631 sont morts durant l'année 1875. Le chiffre élevé de la mortalité chez les enfants trouvés est dû aux mauvais traitements et à la misère qu'endurent ces enfants avant d'arriver à cette institution charitable.

La question des enfants trouvés est non seulement une question d'humanité, mais elle est en outre une question d'Etat.

M. le Dr. Dugdale a voulu établir une comparaison entre les décès de l'Hôpital-Général et ceux de l'*Infant Home* protestant, à l'avantage de cette dernière institution. Mais cette comparaison est insoutenable, pour la raison que l'*Infants Home* ne reçoit pas d'enfants trouvés, mais seulement des enfants *pauvres* et appartenant à des familles protestantes ; tandis que les Sœurs Grises reçoivent tous les enfants trouvés et autres, sans distinction.

VARIETES.

Echos des Bains de mer :

Faut tout d'même avoir de l'aplomb pour se montrer quand on est fichue comme cette dame ! trouvez-vous pas, monsieur ?

—Oh ! oui, Monsieur, c'est ce que je me dis toutes les fois.

—Ah ! vous l'aviez déjà remarquée ?

—Oh ! oui, c'est ma femme ! !

Hôtel du Gouvernement,
Fort Garry, 20 Juillet, 1876.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur faire les nominations suivantes :

Pour être Juges de Paix pour le Comté judiciaire de Selkirk :

James H. Ashdown, de la Cité de Winnipeg, Ecuyer, John Villiers de la Cité de Winnipeg, Ecuyer.

Henry McQuaed, fils, de Lorette. Ecuyer.

Par ordre.
JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

Hôtel du Gouvernement,
Fort Garry, 26 Juillet, 1876.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de faire les nominations suivantes :

Pour être Magistrats de Police en conformité de l'Acte 39 Vict. Cap. IV des Statuts de Manitoba intitulé : " Acte concernant la nomination de Magistrats de Police et autres officiers."

Pour le Comté de Lisgar :

Donald Gunn, sénior, de St. Andrew Nord, Ecuyer.

Pour le Comté de Marquette Ouest :

Francis Ogletree, du Portage la Prairie, Ecuyer.

Pour être Juges de Paix pour le Comté judiciaire de Provencher :

Joseph Amirault et Joseph Berthelet, fils, de Ste. Agathe, Ecuyers.

Pour être Commissaires pour prendre les affidavits in B. R en conformité de la 35ème section de la 35ième Vict. Cap. 3 des Statuts de Manitoba.

John O'Reilly, de la Cité de Winnipeg, Ecuyer, W. H. Ross, avocat, de la Cité de Winnipeg, Ecuyer.

Pour être Notaire Public :

W. H. Ross, avocat, de la Cité de Winnipeg, Ecuyer.

Pour être Gardiens d'Enclos, pour la Paroisse de St. Boniface :

Guillaume Desautels, de St. Boniface, Gentilhomme.

Pour la Paroisse de Ste. Agathe :

Joseph Berthelet, père, de Ste. Agathe, Gentilhomme.

Par Ordre,
JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

Extraits des Minutes en Conseil d'une Assemblée tenue à l'Hôtel du Gouvernement le 25ième jour de juillet 1876.

Sur le rapport de l'Hon. Ministre des Travaux Publics le 3ième règlement de la Traverse entre Winnipeg et St. Boniface est amendé en substituant 10.30 heures au lieu de 9 heures dans la première ligne, et le règlement se lira comme suit :

Le bac à vapeur devra commencer à traverser à six heures tous les matins et continuera jusqu'à dix heures et demie (10.30) de l'après midi, et ne devra pas en aucun temps entre le temps susdit demeurer de chaque côté de la rivière plus de (5) cinq minutes, traversant la dite Rivière Rouge tous les (10) dix minutes et faisant six traversées par heure, excepté les dimanches pendant le service divin que le bac à vapeur ne sera pas obligé de traverser : le traversier cependant devra avoir prêt en tout temps un bateau pour traverser les piétons de chaque côté de la Rivière pendant la messe.

Par Ordre,
JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

PROCLAMATION.

Canada—Province de Manitoba.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

Alexander Morris.

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le quinzième jour du mois de Juin et à chacun de vous,

Salut :

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le quinzième jour du mois de Juin auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents,

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de notre Province de Manitoba, par ces présentes de vous convoquer et vous enjoindre, et chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Assemblée Législative de notre Province, en notre Ville de Winnipeg, le trente et-unième jour du mois de juillet prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province, et y faire ce qui pourra sembler nécessaire : ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notredite Province de Manitoba. Temoin Notre Fidèle et Bien Aimé l'Honorable Alexander Morris, Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. En Notre Hôtel du Gouvernement, à Fort Garry, ce vingt et-unième jour de mai dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante - et - seize, et de Notre Règne la Trente-neuvième.

Par ordre,
JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

PIANO BEATTY ! !

Grand Carré et Droit.

(De Jas. F Regan, maison Regan et Carter, Editeurs de la *Tribune* quotid. et hebdom., Jefferson City Mo.) après avoir reçu un instrument de $700, M. Regan écrit :

" Le Piano nous est parvenu en bonne condition. J'en suis bien satisfait. Il est tout ce que vous avez dit qu'il était."

(De E. R. Baldridge, Bennington Furnace, Pa., après avoir reçu un Piano de $700.)

" Le Beatty " reçu le 4 courant est en parfaite condition, et remplit toutes les conditions du programme. Je ne suis pas juge en pareille matière, mais Mme. B. dit qu'il possède un son très-doux et l'aime beaucoup."

Les meilleures avantages offerts. Prix remboursé sur le Piano renvoyé ainsi que sur tout le fret, par moi, Daniel F. Beatty, si l'instrument ne donne pas satisfaction dans les cinq jours de sa réception. Pianos garantis pour six ans. Agents demandés. Faites-vous adresser le catalogue. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.

ORGUES DE SALON DE BEATTY.

STYLE ÉLÉGANT, avec améliorations. Nouveaux et magnifiques jeux. Plus de mille organistes et musiciens recommandent ces Orgues comme de Premier Choix pour le ton, le mecanisme et la durée. Garantie de six ans.

SUPREME ELEGANCE—DERNIERS PROGRES.

Ces Orgues ont reçu les plus hauts prix en concurrence avec d'autres pour leur

SIMPLICITE, LEUR DUREE, LEUR ACTION

ET LEUR JEU FACILE.

SON PUR, DOUX ET ÉGAL ; EFFETS D'ORCHESTRE, ET ACCÈS INSTANTANÉ AUX ANCHES.

Faites venir la liste des prix ; Adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New-Jersey, E.-U. A

Avis.

Tous ceux qui ont des impressions à faire, feraient bien de venir aux Ateliers du Journal

'LE METIS,'

avant d'aller ailleurs.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'impressions, telles que

Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Lettres d'affaires,
Circulaires,
Tetes de comptes,
Placards,
Programmes,
Affiches,
Lettres funeraires,
Billets,
Brochures,
Livres,
Etc., Etc., Etc.

Le tout se fait dans les meilleurs goûts et à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

: oo :

Les Bureaux de *Le Metis* sont sur l'Avenue Provencher à St. Boniface, Manitoba.

GEO. WOODS & CO.'S PARLOR ORGANS.

Excel in Quality of Tone, Thorough Workmanship, Elegant Designs and Finish, and Wonderful Variety of their Combination Solo Stops, Eoline, Vox Humana, and Piano. The latter never requiring Tuning, and giving the Organ the Brilliancy and Promptness of the Piano.

These remarkable instruments possess capacities for musical effects and expression never before attained. Adapted for Amateur and Professional, and an ornament in any parlor. ☞ Beautiful New Styles now ready.

GEO. WOODS & CO., Cambridgeport, Mass.

WAREROOMS: 608 Washington St., Boston; 170 State St., Chicago; 16 Ludgate Hill, London.

THE VOX HUMANA—A leading Musical Journal of selected music and valuable reading matter. By mail for $1 per year, or ten cents a number. Each number contains from $1 to $2 worth of the finest selected music. GEO. WOODS & CO., Publishers, Cambridgeport, Mass.

LOTERIE AU PROFIT DES RR. SS. Grises de Montreal.

OBJETS DE LA LOTERIE.

1.—Un emplacement à St. Boniface, rue Grandin, No. 314......	$300 00
2.—Un emplacement, près du Village de Chateauguay, sud-est de la rivière, 45 p. x 120 p. avec une maison en pierre, bonne résidence, valeur..........	$1200 00
3.—6 lots de terrain, à la Côte St. Antoine, (rue St. Olivier) estimés, chacun à $550..............	3300 00
4.—5 lots de terrain à la Pointe St. Charles (rue de la Congrégation) estimes, chacun à $450..	2250 00
5.—Une belle Harpe, à double action richement dorée, valeur..	400 00
6.—Un très-beau bracelet en o., avec diamant, valeur............	100 00
7.—Un tableau sur toile, "Ecce Homo," par Carlo Dolci, peintre italien..........................	100 00
8.—Un bon cheval de trait, valeur	100 00
9.—2 lots de $60 chaque (1 pendule de cheminée ornamentée et une montre en or), valeur...	120 00
10.—7 lots de $30 à $50 chaque, (1 statue en bronze, une voiture d'hiver, un châle en dentelle, et divers objets d'art val.	280 00
11.—10 lots de $20 à $30 chaque, divers objets..........................	250 00
12.—20 lots de $15 à $20 chaque, divers objets..........................	350 00
13.—30 lots de $10 à $15 chaque, divers objets..........................	375 00
14.—40 lots de $6 à $10 chaque, divers objets..........................	320 00
15.—50 lots de $4 à $6 chaque, divers objets..........................	250 00
16.—75 lots de $3 chaque, divers objets..........................	225 00
17.—150 lots de $2 chaque, divers objets..........................	300 00
18.—250 lots de $1 chaque, divers objets..........................	200 00
601 lots Valeur totale des lots	$10,420 00

100,000 BILLETS.

President Honoraire.—Son Honneur le Dr. Hingston, Maire de Montreal.

Secrétaire.—Rév. M. Bonnissant, P. S. S. S'adresser à M. le Secrétaire de l'Archevêché de St. Boniface

Winnipeg, 23 Mars, 1876 3mL56

AVIS.

LES personnes en comptes avec le Gouvernement Provincial sont par le présent notifiées qu'à partir de cette date, on exigera ces comptes en double avec l'indication du service ou Département pour lequel l'ordre a été donné.

Les pièces justifiant de l'exécution de l'ouvrage ou de la livraison des effets, de même que la réquisition ou l'ordre devront accompagner les comptes.

Les personnes en compte courant avec le Gouvernement devront rendre leurs comptes tous les mois.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur.

Bureau de l'Auditeur,
Hôtel du Gouvernement,
1er Mai, 1876.
j-n-o L58

La plus grande Merveille DES Temps Modernes.

HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les désordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus précieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du sexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans égal pour bronchite, diphtérie, rhumes, refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boite porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots : *Holloway's Pills and Ointment, London*, graves dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London.*

De misérables contrefaçons des Pilules et du Liniment Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*, par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la prétendue marque de Commerce comme suit :

Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

Lyman, Clare & Co.,
Northrup & Lyman, et
Lyman Brothers & Co.,

qui les achètent à bas prix de J. F Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent en suite aux Detaillants peu scrupuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment véritables, fabriques seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir :

Evans, Mercer & Cie., Montreal.
Avery, Brown & Cie., Halifax, N. E
T. B. Barker et Fils, St. Jean, N. B
Elliot et Cie., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY,
533 Oxford Street, W. C.
London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a L99